

Oui à la lutte sociale Non à la répression des militants Non à la criminalisation de l'action syndicale

Pour la FNME-CGT, nos militants ne sont ni des voyous ni des criminels car ils sont les défenseurs des droits des travailleurs et les lanceurs d'alerte contre la régression sociale.

Mais aujourd'hui, ils sont devenus des cibles pour les directions des entreprises de l'Énergie et du Gouvernement qui n'hésitent pas à utiliser l'arsenal disciplinaire, policier et judiciaire pour en faire des exemples.

Depuis la réforme des retraites, nombreux sont les militants qui ont été convoqués en entretien préalable avant commission de discipline, dans les commissariats et gendarmeries, devant les tribunaux judiciaires.

Ils sont convoqués pour avoir :

- Manifesté contre la réforme des retraites injuste et injustifiée
- Mobilisé toutes les semaines des centaines de salariés, retraités, privés d'emplois, étudiants, lycéens lors des manifestations
- Organisé des grèves dans les entreprises de l'Énergie pour mettre à mal le capital
- Lutté contre la casse du service public de l'Énergie face à l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité

Ils sont convoqués pour avoir **RÉSISTER**

C'est une honte et une injure à la lutte sociale.

Les directions et le Gouvernement démontrent

une nouvelle fois leur volonté d'affaiblir pour ne pas dire d'abolir le droit de grève qui est pourtant un droit à valeur constitutionnelle reconnu par l'alinéa 7 du préambule de 1946 de la Constitution de la IV^e République.

Le Gouvernement, avec la complicité des employeurs de l'Énergie, poursuit sa politique liberticide et la destruction de notre socle social pour être toujours plus au service de quelques financiers privilégiés.

La FNME-CGT et ses syndicats ne cesseront jamais de combattre la criminalisation de l'action syndicale. La seule réponse à de telles attaques est d'agir et de se mobiliser massivement et en grève les :

- **6 septembre à 9 h** pour soutenir le Secrétaire Général de la FNME-CGT **Sébastien** convoqué à la gendarmerie de MONTMORENCY (2 rue des Gallerands - 95160).
- **15 septembre à 8 h 30** pour soutenir les 3 camarades d'ÉNERGIE MARSEILLE **Renaud** (Secrétaire Général), **Jean-Philippe et Mathias** convoqués au tribunal correctionnel de MARSEILLE (6 rue Joseph Autran - 6^e arrondissement).
- **21 novembre à 14 h** pour soutenir les 2 camarades d'ÉNERGIE GIRONDE **Christophe** (Secrétaire Général) et **Alexandre** au tribunal correctionnel de BORDEAUX (30 rue des frères Bonie).

Leur intimidation et leur répression n'auront jamais raison de nos convictions et de notre détermination.

